

J

Conseil Municipal des Jeunes
5 novembre 2016 : constitution du nouveau CMJ
Compte-rendu

I/ PERSONNES PRESENTES

Bertrand **ASTRIC**, *maire de Boussières*

Françoise **BERNARD**, *adjointe au maire*

Stéphanie **LECOT** et Yves **FADIER**, *conseillers municipaux et animateurs du CMJ*

Membres du nouveau CMJ :

Jade **ALABOUVETTE**

Léna **ARCANGELONI**

Manon **BAGUE**

Méline **BOUSSARD**

Romane **CHEVIRON**

Tinley **COULON**

Lola **ETIENNE**

Marline **FRANCOIS**

II/ INTRODUCTION

Bertrand ASTRIC et Françoise BERNARD rappellent l'objectif du Conseil Municipal des Jeunes : organiser des actions et événements citoyens, pour les jeunes de Boussières et à vocation intergénérationnelle (réunissant tous les âges). Ils félicitent les 8 jeunes présents souhaitant s'impliquer pour la commune et leurs habitants. L'objectif de la réunion est de constituer officiellement le nouveau CMJ. La durée du mandat sera de 2 ans.

Les animateurs précisent que sur une année, environ 5 projets au maximum peuvent être réalisés. Certaines actions peuvent se répéter d'une année sur l'autre comme le tournoi multisports et une action en faveur de l'environnement (nettoyage de printemps). Les autres projets dépendent de la créativité et de l'envie des enfants du CMJ. Ils pourront assister à un des conseils municipaux qui ont lieu tous les mois. Ils pourront ainsi découvrir comment cela fonctionne mais aussi se présenter et parler de leurs projets.

III/ REGLES DE FONCTIONNEMENT DU CMJ

Les règles de fonctionnement sont fixées entre les 8 membres du CMJ et les animateurs. Elles servent de référence et pourront être rappelées si besoin lors des prochaines réunions. Les animateurs sont garants du bon fonctionnement des réunions et du groupe ainsi que de la conduite des futurs projets (définition des projets, recherche de financement, achat de matériels, réservation des salles...).

REGLES de communication : bienveillance

- On ne se moque pas des autres
- On peut ne pas être d'accord
- On s'écoute, on ne se coupe pas la parole
- On se parle, on communique
- Respecter les horaires (réunion, RDV). Prévenir en cas d'absence.
- Respecter l'engagement (venir le plus souvent possible aux réunions et aux RDV)

REGLES administration et logistique

- Chaque membre du CMJ reçoit une convocation par courrier une semaine avant chaque réunion.
- A la fin de chaque réunion, les informations importantes sont notées dans un document (compte-rendu). Chaque enfant réalisera à tout de rôle un compte-rendu avec l'appui des animateurs. Ce document est donné à chacun quelques jours après la réunion. Il pourra également être placé sur le site internet de la mairie.
- Un répertoire est transmis à chaque enfant avec les noms et coordonnées de chacun pour faciliter les échanges entre les réunions (en dernière page de ce compte-rendu)
- Les lieux de RDV futurs dépendront des projets : à Boussières ou dans d'autres communes. Si des déplacements sont prévus à l'extérieur, les parents seront informés des modalités d'organisation quelques semaines avant.
- Les parents des enfants du CMJ mais aussi tous les autres parents seront informés et pourront être associés à l'organisation de certains évènements (ex : tournoi multisports)

IV/ EVENEMENTS ET AGENDA

Vendredi 11 novembre 2016 : Commémoration

RDV à 11 heures au monument aux Morts de Boussières

Petit rappel : il s'agit de se souvenir de la fin de la première guerre mondiale (1914-1918) et de toutes les personnes qui sont mortes lors de ce conflit. Depuis quelques années, cette manifestation permet aussi de se souvenir et de rendre hommage à toutes les personnes décédées lors d'autres conflits ou attentats. Ce souvenir s'adresse aux personnes militaires mais aussi aux personnes civiles.

Lors de la cérémonie à Boussières, un texte est lu par un enfant. Léna est volontaire pour lire ce texte. Elle pourra le récupérer quelques jours avant la cérémonie. Puis les enfants et leurs parents pourront se retrouver à la Maison des Loups pour partager un temps convivial.

Dimanche 20 novembre : Repas des anciens

RDV à la Maison des Loups à 12H (jusqu' à environ 12h45)

Le nouveau CMJ pourra se présenter aux plus anciens présents au repas et participera au temps consacré à l'apéritif.

Mercredi 7 décembre : réunion CMJ

RDV à la mairie de 18H15 à 19H15

Ordre du jour : Retour sur le 11 novembre et le repas des anciens. Point sur les projets à venir